



# LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI AU SERVICE DU COLLECTIF !

« Il vaut mieux prévenir que guérir ».

Tout le monde connaît cette phrase mais qui l'applique sur son lieu de travail ? Pourtant la prise en compte de la santé en entreprise est essentielle et s'adresse à tous les salariés. Le maintien dans l'emploi ne doit pas être qu'une mesure de dernière solution mais aussi proposé à titre préventif.

**Dès que vous rencontrez des difficultés sur votre poste de travail, parlez-en !**

*Des solutions existent pour concilier handicap et emploi.*  
**parlons-en !**

Une production réalisée à l'occasion de la semaine de la Qualité de Vie au Travail du 19 juin au 23 juin dans le cadre du réseau des référents handicap animé par l'  agefiph

**activ box**  
SENSIBILISATION & HANDICAP